

## Fonds de services financiers Dynamique

### Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186 (sans frais), en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds de services financiers Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements.*

*Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les*

*impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à maximiser le rendement à long terme tout en conservant le capital, au moyen de placements surtout composés de titres de sociétés canadiennes centrées sur les secteurs des services financiers et de la gestion du patrimoine.

Le Fonds investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes et internationales choisies, actives dans les secteurs des services financiers et de la gestion de patrimoine, notamment les banques, les gestionnaires d'actifs et les sociétés d'assurance. Il investit dans des sociétés de qualité dont les perspectives de croissance des bénéfices sont solides et dont les valorisations sont intéressantes. Une analyse fondamentale approfondie, fondée sur une connaissance spécifique du secteur, est réalisée afin de détecter les possibilités d'investissement. En outre, le conseiller en valeurs tient compte des valorisations, tant en termes absolus

qu'en termes relatifs, afin de maximiser le potentiel de hausse tout en cherchant à limiter le risque de baisse.

Le Fonds suit en règle générale une approche de placement concentrée fondée sur un portefeuille de 20 à 30 entreprises qui remplissent les critères du conseiller en valeurs.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

## Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

## Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (la « période »), le rendement total des parts de série A du Fonds s'est établi à 35,7 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice composé S&P/TSX, a enregistré un rendement de 26,4 % au cours de la même période. Conformément au Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général afin de vous aider à comprendre le rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais nous tenons à préciser que le mandat du Fonds peut différer considérablement de celui de l'indice présenté.

Au cours de la même période, le rendement de l'indice plafonné des services financiers S&P/TSX, indice de référence significatif du Fonds, a été de 38,1 %. Nous avons inclus cette comparaison, qui reflète plus étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison plus utile au rendement du Fonds.

Le marché des actions canadien a terminé la période de 12 mois en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 26,4 %. L'économie canadienne s'est frayé un chemin à travers une croissance modérée et une période de désinflation, ce qui a créé un contexte favorable pour les marchés boursiers.

L'économie canadienne a réussi un « atterrissage en douceur », la croissance de son PIB demeurant positive, mais léthargique. Les dépenses des ménages ont tenu bon, et le marché du travail, bien qu'en légère baisse, est demeuré résilient, le taux de chômage ne dépassant pas 7,5 %. L'inflation a reculé de manière constante, atteignant la cible de 2 % fixée par la Banque du Canada au début de 2025, entraînée par la chute des prix de l'énergie et par l'allégement des pressions dans la chaîne d'approvisionnement.

Cette tendance désinflationniste a permis à la Banque du Canada de réduire les taux d'intérêt à deux reprises au début de 2025, ramenant le taux directeur dans une fourchette de 2,5 % à 3 %. Ces réductions ont amélioré la situation financière, diminué les coûts d'emprunt et fait renaître la confiance des investisseurs, en particulier dans les secteurs sensibles aux taux, comme ceux de la finance et de l'immobilier.

Malgré les obstacles qui se dressent partout dans le monde, notamment l'incertitude des politiques américaines et les tensions commerciales, le Canada a bénéficié d'un dégel des relations commerciales Canada-États-Unis, qui a permis de stabiliser les exportations. Les prix des marchandises, surtout ceux du cuivre et de l'or, ont bondi, ce qui a été favorable à la TSX, qui est fortement axée sur les ressources.

Quoique l'investissement commercial soit demeuré atone, les actions de sociétés technologiques ont eu un excellent rendement et le contexte économique général, marqué par une faiblesse de l'inflation, des taux en baisse et une croissance stable, a favorisé une forte reprise du marché boursier.

Le secteur de la finance a fait partie des trois secteurs les plus performants de la période. Au sein du secteur, les banques et les assureurs multirisques ont été en tête, plusieurs banques dominant le classement des meilleurs titres de l'indice général.

Le Fonds a fait moins bien que son indice de référence pertinent au cours de la période, essentiellement en raison du faible niveau de trésorerie qui a pesé sur la performance compte tenu du rendement de 38,1 % du secteur. Les placements diversifiés du Fonds ont également eu un effet globalement défavorable, en raison de la sous-pondération des banques et des compagnies d'assurance par rapport à l'indice où elles sont fortement concentrées.

Le rendement du portefeuille au cours de la période est attribuable à un certain nombre de sous-secteurs. Les secteurs traditionnels, notamment les banques et les compagnies d'assurance (assurance-vie et assurance multirisque), ont eu une forte incidence positive sur le rendement, de même que les bourses financières et les sociétés spécialisées. Les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement comprennent Ayvens SA, La Banque Toronto-Dominion et Fairfax Financial Holdings. Les gestionnaires d'actifs alternatifs et les sociétés du secteur des technologies financières ont globalement été à la traîne, mais ont tout de même eu une incidence positive. Les titres ayant individuellement le plus nui au rendement comprennent KKR & Co., Goeasy et Blackstone.

La composition du portefeuille a quelque peu changé. L'exposition aux banques et aux sociétés spécialisées est celle qui a le plus augmenté. Des positions ont été ouvertes sur des agences de notation, auxquelles le portefeuille n'avait aucune exposition à l'ouverture de la période. Par ailleurs, l'exposition aux sociétés du secteur des technologies financières, aux compagnies d'assurance et aux bourses financières a été réduite.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 312,7 millions de dollars au 30 juin 2024 à 397,1 millions de dollars au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 23,1 millions de dollars, par des gains sur les placements

de 109,5 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 2,1 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

## Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois.

### Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative

d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 17 000 \$ à des courtiers liés.

### Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

### Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

### Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément

au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant.

Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

**Actif net par part du Fonds (\$)<sup>1)</sup>**

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions <sup>3)</sup>		
<b>Série A</b>												
30 juin 2025	26,82	1,03	(0,81)	6,69	2,61	9,52	–	(0,11)	(0,08)	(0,40)	(0,59)	35,75
30 juin 2024	23,20	0,85	(0,67)	0,98	2,98	4,14	–	(0,31)	–	(0,24)	(0,55)	26,82
30 juin 2023	22,26	0,88	(0,62)	(1,72)	2,99	1,53	–	(0,05)	–	(0,50)	(0,55)	23,20
30 juin 2022	28,34	0,75	(0,74)	1,51	(5,35)	(3,83)	–	–	(2,71)	–	(2,71)	22,26
30 juin 2021	21,59	0,71	(0,66)	1,75	5,47	7,27	–	–	–	(0,55)	(0,55)	28,34
<b>Série F</b>												
30 juin 2025	14,90	0,58	(0,26)	3,74	1,38	5,44	–	(0,21)	(0,05)	(0,22)	(0,48)	19,92
30 juin 2024	12,84	0,47	(0,22)	0,55	1,66	2,46	–	(0,32)	–	(0,09)	(0,41)	14,90
30 juin 2023	12,29	0,49	(0,20)	(0,94)	1,63	0,98	–	(0,18)	–	(0,23)	(0,41)	12,84
30 juin 2022	15,51	0,42	(0,24)	0,81	(3,30)	(2,31)	–	(0,04)	(1,47)	–	(1,51)	12,29
30 juin 2021	11,78	0,40	(0,22)	1,08	2,95	4,21	–	–	–	(0,41)	(0,41)	15,51
<b>Série FT – Les parts de série FT ont été lancées le 7 janvier 2022.</b>												
30 juin 2025	8,52	0,32	(0,14)	2,08	0,83	3,09	–	(0,12)	(0,03)	(0,59)	(0,74)	10,87
30 juin 2024	7,71	0,28	(0,13)	0,32	0,92	1,39	–	(0,19)	–	(0,44)	(0,63)	8,52
30 juin 2023	7,81	0,30	(0,12)	(0,60)	0,96	0,54	–	–	–	(0,71)	(0,71)	7,71
30 juin 2022	10,00	0,12	(0,07)	0,14	(3,12)	(2,93)	–	–	–	(0,33)	(0,33)	7,81
<b>Série G</b>												
30 juin 2025	25,38	0,97	(0,73)	6,31	2,55	9,10	–	(0,13)	(0,07)	(0,40)	(0,60)	33,82
30 juin 2024	21,99	0,81	(0,60)	0,95	2,83	3,99	–	(0,33)	–	(0,25)	(0,58)	25,38
30 juin 2023	21,13	0,84	(0,56)	(1,64)	2,85	1,49	–	(0,09)	–	(0,50)	(0,59)	21,99
30 juin 2022	27,33	0,72	(0,67)	1,54	(4,68)	(3,09)	–	–	(3,06)	–	(3,06)	21,13
30 juin 2021	20,84	0,68	(0,60)	1,47	5,38	6,93	–	–	–	(0,59)	(0,59)	27,33
<b>Série I</b>												
30 juin 2025	11,15	0,43	(0,03)	2,81	1,07	4,28	(0,17)	(0,12)	(0,04)	(0,19)	(0,52)	14,93
30 juin 2024	9,61	0,35	(0,03)	0,40	1,24	1,96	–	(0,36)	–	(0,07)	(0,43)	11,15
30 juin 2023	9,20	0,37	(0,03)	(0,67)	1,28	0,95	–	(0,26)	–	(0,17)	(0,43)	9,61
30 juin 2022	11,70	0,31	(0,04)	0,64	(2,27)	(1,36)	–	(0,08)	(1,29)	–	(1,37)	9,20
30 juin 2021	8,89	0,29	(0,04)	0,71	2,31	3,27	–	–	–	(0,43)	(0,43)	11,70
<b>Série O</b>												
30 juin 2025	23,82	0,91	(0,06)	5,88	2,42	9,15	(0,37)	(0,26)	(0,08)	(0,39)	(1,10)	31,91
30 juin 2024	20,48	0,75	(0,06)	0,90	2,58	4,17	–	(0,74)	–	(0,15)	(0,89)	23,82
30 juin 2023	19,58	0,78	(0,06)	(1,59)	2,67	1,80	–	(0,52)	–	(0,37)	(0,89)	20,48
30 juin 2022	24,95	0,67	(0,07)	1,30	(5,01)	(3,11)	–	(0,18)	(2,81)	–	(2,99)	19,58
30 juin 2021	18,91	0,63	(0,07)	1,58	5,03	7,17	–	–	–	(0,89)	(0,89)	24,95
<b>Série T</b>												
30 juin 2025	6,57	0,25	(0,19)	1,60	0,61	2,27	–	(0,03)	(0,02)	(0,51)	(0,56)	8,28
30 juin 2024	6,02	0,21	(0,17)	0,25	0,74	1,03	–	(0,08)	–	(0,42)	(0,50)	6,57
30 juin 2023	6,16	0,24	(0,17)	(0,46)	0,78	0,39	–	(0,01)	–	(0,55)	(0,56)	6,02
30 juin 2022	7,93	0,21	(0,21)	0,43	(1,50)	(1,07)	–	–	(0,82)	–	(0,82)	6,16
30 juin 2021	6,41	0,20	(0,19)	0,48	1,56	2,05	–	–	–	(0,57)	(0,57)	7,93

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour une série donnée au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

**Ratios et données supplémentaires**

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>
<b>Série A</b>							
30 juin 2025	238 726	6 677 008	2,45	2,45	0,19	102,08	35,75
30 juin 2024	189 793	7 076 548	2,46	2,46	0,10	69,98	26,82
30 juin 2023	190 115	8 194 027	2,45	2,45	0,07	29,82	23,20
30 juin 2022	201 232	9 038 683	2,45	2,45	0,08	53,09	22,26
30 juin 2021	230 125	8 120 224	2,45	2,45	0,09	75,11	28,34

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>
<b>Série F</b>							
30 juin 2025	<b>98 892</b>	<b>4 964 747</b>	<b>1,34</b>	<b>1,34</b>	<b>0,19</b>	<b>102,08</b>	<b>19,92</b>
30 juin 2024	73 039	4 901 314	1,34	1,34	0,10	69,98	14,90
30 juin 2023	72 511	5 645 161	1,34	1,34	0,07	29,82	12,84
30 juin 2022	75 331	6 127 808	1,33	1,33	0,08	53,09	12,29
30 juin 2021	67 195	4 332 649	1,33	1,33	0,09	75,11	15,51
<b>Série FT</b>							
30 juin 2025	<b>2 757</b>	<b>253 668</b>	<b>1,34</b>	<b>1,34</b>	<b>0,19</b>	<b>102,08</b>	<b>10,87</b>
30 juin 2024	2 474	290 414	1,34	1,34	0,10	69,98	8,52
30 juin 2023	2 485	322 133	1,33	1,33	0,07	29,82	7,71
30 juin 2022	2 040	261 238	1,32*	1,32*	0,08	53,09	7,81
<b>Série G</b>							
30 juin 2025	<b>9 213</b>	<b>272 405</b>	<b>2,32</b>	<b>2,32</b>	<b>0,19</b>	<b>102,08</b>	<b>33,82</b>
30 juin 2024	7 493	295 202	2,32	2,32	0,10	69,98	25,38
30 juin 2023	7 228	328 719	2,32	2,32	0,07	29,82	21,99
30 juin 2022	7 971	377 152	2,33	2,33	0,08	53,09	21,13
30 juin 2021	10 808	395 418	2,32	2,32	0,09	75,11	27,33
<b>Série I</b>							
30 juin 2025	<b>3 511</b>	<b>235 122</b>	<b>0,11</b>	<b>0,11</b>	<b>0,19</b>	<b>102,08</b>	<b>14,93</b>
30 juin 2024	2 540	227 750	0,11	0,11	0,10	69,98	11,15
30 juin 2023	2 617	272 340	0,11	0,11	0,07	29,82	9,61
30 juin 2022	3 027	328 904	0,11	0,11	0,08	53,09	9,20
30 juin 2021	3 395	290 108	0,11	0,11	0,09	75,11	11,70
<b>Série O</b>							
30 juin 2025	<b>11 660</b>	<b>365 376</b>	<b>0,07</b>	<b>0,07</b>	<b>0,19</b>	<b>102,08</b>	<b>31,91</b>
30 juin 2024	12 900	541 631	0,07	0,07	0,10	69,98	23,82
30 juin 2023	12 134	592 539	0,07	0,07	0,07	29,82	20,48
30 juin 2022	10 617	542 250	0,07	0,07	0,08	53,09	19,58
30 juin 2021	9 836	394 184	0,07	0,07	0,09	75,11	24,95
<b>Série T</b>							
30 juin 2025	<b>32 357</b>	<b>3 907 878</b>	<b>2,46</b>	<b>2,46</b>	<b>0,19</b>	<b>102,08</b>	<b>8,28</b>
30 juin 2024	24 494	3 730 365	2,46	2,46	0,10	69,98	6,57
30 juin 2023	24 782	4 119 885	2,45	2,45	0,07	29,82	6,02
30 juin 2022	27 088	4 397 528	2,45	2,45	0,08	53,09	6,16
30 juin 2021	29 329	3 698 385	2,45	2,45	0,09	75,11	7,93

\* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres <sup>†</sup> (%)
Série A	2,00	48,0	52,0
Série F	1,00	—	100,0
Série FT	1,00	—	100,0
Série G	2,00	46,6	53,4
Série I*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—
Série T	2,00	49,7	50,3

\* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

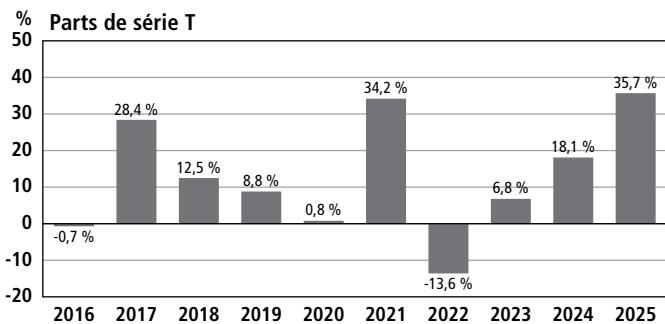
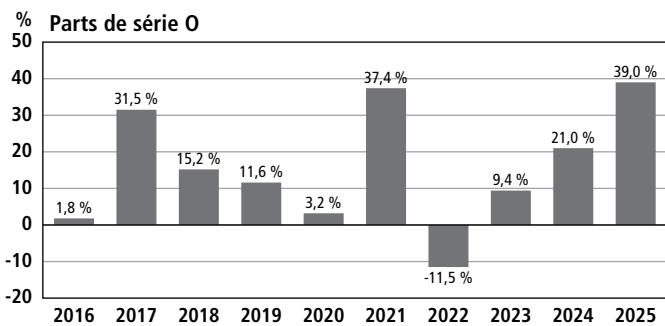
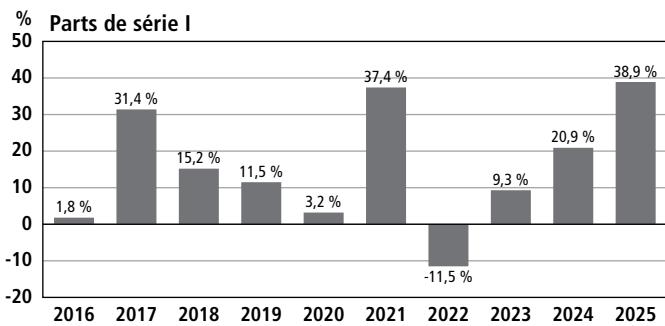
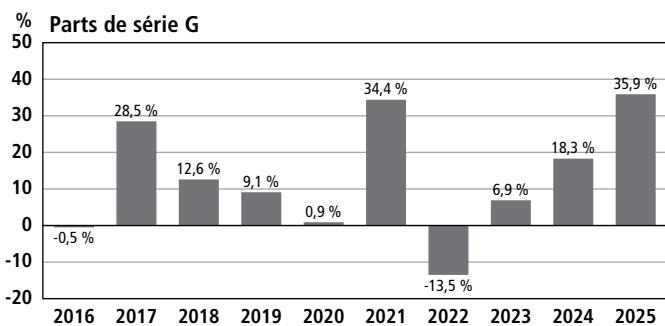
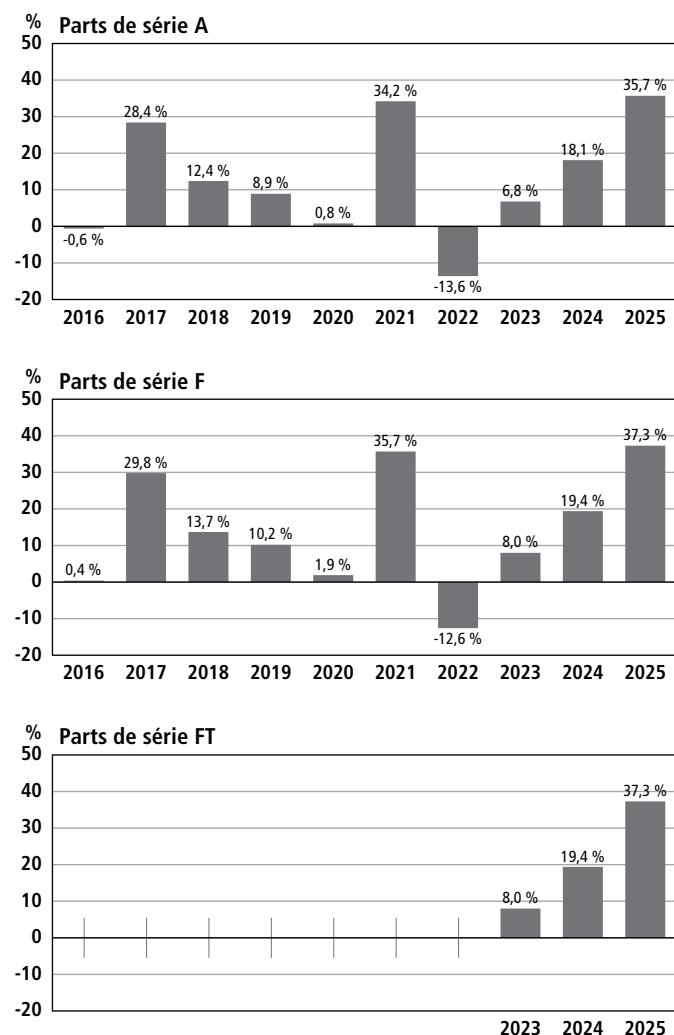
## Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

## Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.

(exercices clos les 30 juin)



## Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
<b>Série A</b>	%	35,7	19,6	14,7	12,1	—
Indice plafonné de la finance						
S&P/TSX	%	38,1	18,8	19,7	12,1	—
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	—
<b>Série F</b>	%	37,3	21,0	16,0	13,3	—
Indice plafonné de la finance						
S&P/TSX	%	38,1	18,8	19,7	12,1	—
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	—
<b>Série FT</b>	%	37,3	21,0	—	—	10,9
Indice plafonné de la finance						
S&P/TSX	%	38,1	18,8	—	—	10,8
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	—	—	10,5
<b>Série G</b>	%	35,9	19,8	14,9	12,2	—
Indice plafonné de la finance						
S&P/TSX	%	38,1	18,8	19,7	12,1	—
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	—
<b>Série I</b>	%	38,9	22,5	17,4	14,7	—
Indice plafonné de la finance						
S&P/TSX	%	38,1	18,8	19,7	12,1	—
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	—
<b>Série O</b>	%	39,0	22,5	17,5	14,8	—
Indice plafonné de la finance						
S&P/TSX	%	38,1	18,8	19,7	12,1	—
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	—
<b>Série T</b>	%	35,7	19,6	14,7	12,1	—
Indice plafonné de la finance						
S&P/TSX	%	38,1	18,8	19,7	12,1	—
Indice composé S&P/TSX	%	26,4	16,1	15,0	9,6	—

## Description des indices

Indice plafonné de la finance S&P/TSX – Les titres constituant cet indice font partie d'un sous-ensemble des titres compris dans l'indice composé S&P/TSX.

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	91,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	7,4
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,6
Fonds sous-jacents	0,7

Par pays / région <sup>1)</sup>	% de la valeur liquidative
Canada	53,6
États-Unis	26,9
France	7,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	7,4
Pays-Bas	3,0
Royaume-Uni	0,8

Par secteur <sup>1)2)</sup>	% de la valeur liquidative
Finance	81,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	7,4
Industrie	6,0
Consommation discrétionnaire	2,4
Technologies de l'information	1,2
Immobilier	0,2
Fonds de titres à revenu fixe	0,1
Obligations de sociétés	0,1
Fonds d'actions étrangères	0,1
Fonds indiciels négociés en bourse**	0,0

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	7,4
Ayvens SA	6,0
La Banque Toronto-Dominion	5,8
Banque Royale du Canada	4,9
Banque Nationale du Canada	4,4
Element Fleet Management Corp.	3,8
Charles Schwab Corporation (The)	3,6
Fairfax Financial Holdings Limited, à droit de vote subalterne	3,5
Société Financière Manuvie	3,1
Brookfield Corporation	3,0
Intact Corporation financière	2,8
Financière Sun Life inc.	2,8
Visa Inc., cat. A	2,8
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,6
Ares Management Corporation	2,5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,4
goeasy Ltd.	2,4
Trisura Group Ltd.	2,3
Wells Fargo & Company	2,1
Euronext NV	2,0
Arthur J. Gallagher & Co.	1,8
Société financière Definity	1,6
Société Générale SA	1,7
Progressive Corporation (The)	1,6
iA Société financière inc.	1,6

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.

\*\* Correspond à moins de 0,05 % de la valeur liquidative totale.